



Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Présentation du *Printemps de l'accessibilité* du 13 au 31 mai 2024

Au-delà de la délibération de soutien aux associations et aux centres sociaux qu'il vous est proposé d'examiner, j'ai le privilège de vous annoncer le retour du Printemps, notre troisième édition du *Printemps de l'accessibilité*.

Vous le savez, **la politique menée par la Ville de Lille en direction des personnes en situation de handicap traduit sa volonté d'une ville toujours plus inclusive, juste et solidaire.**

Créé en 2022, au sortir de la pandémie et du confinement, en partenariat avec les associations, les établissements et les services de la Ville, le *Printemps de l'accessibilité* permet au grand public de découvrir des actions, de partager des expériences et des activités valorisant les compétences et la créativité des personnes en situation de handicap.

Ce *Printemps* permet de mieux mesurer ce que l'inclusion peut apporter à tous, petits ou grands, personnes valides ou non, de faire évoluer le regard et de multiplier les rencontres et les interactions.

Il est aussi l'expression de l'implication de chacun de nos collègues en responsabilité, sur les enjeux du tous ensemble, ce qui explique la diversité des actions proposées et les nombreux domaines concernés.

Expositions, sensibilisation et immersion dans les situations de handicap, ateliers d'art thérapie, visites sensorielles ou guidées et interprétées en langue des signes, représentations théâtrales et d'humour, débats, spectacle de marionnette adapté, ateliers artistiques et créatifs, promenades inclusives, tournois et activités physiques et sportives, **le programme de cette troisième édition est d'une richesse remarquable.** De nombreuses délégations et de nombreux services de la Ville sont impliqués. Je tiens à les en remercier.

Ce nouveau *Printemps* se déroulera du 13 au 31 mai 2024. Il s'étoffe encore, accueillant l'ensemble des partenaires qui nous ont accompagné dès l'origine mais aussi de nouveaux venus comme le théâtre du Nord, l'Opéra, l'Aéronef, le collectif Renard ou l'auberge de jeunesse Stéphane Hessel que je tiens également à remercier publiquement.

Plus de 80 activités se dérouleront durant cette période. Les activités proposées sont ouvertes à tous et gratuites et tous les aspects de la vie quelle que soit la nature du handicap sont prises en compte.

Un temps fort sera organisé les 17 et 18 mai avec un village associatif sur la Place du théâtre permettant aux partenaires de mettre en valeur leur talent lors des nombreuses animations qu'ils y organiseront.

Pour toutes ces initiatives, nous bénéficions d'un tissu associatif, riche de sa diversité, de son dynamisme et de sa disponibilité et que nous soutenons toujours davantage : l'expertise d'usage des associations et des gestionnaires est, en effet, une contribution précieuse.

Comme dans les éditions précédentes nous ne doutons pas que les synergies créées auront vocation à perdurer et à essaimer.

Me reste pour conclure à vous convier à participer à ce printemps et à son inauguration le 13 mai qui traduit, Madame Le Maire, **l'attention que la municipalité porte à l'inclusion des personnes en situation de handicap et sa préoccupation constante de valoriser les compétences des publics et des associations.**





Karine Trottein

**Conseillère
municipale déléguée**

Alimentation
et restauration scolaire

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Présentation de la délibération “alimentation et restauration scolaire” renouvellement des marchés de fruits et légumes bio

Voilà plus de 3 ans que nous travaillons à la **valorisation du bien manger en convivialité** pour les enfants fréquentant les restaurants des crèches et écoles, en y incluant l'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire et enfin à la valorisation de produits alimentaires de qualité et du territoire.

En 2023, c'est 2 481 526 repas produits pour un coût des denrées de près de 6 millions d'euros.

En valeur, c'est environ **72,82% de produits bio et labellisés** proposés dans les assiettes des enfants (15,13% en 2020).

A l'exemple du pain, aujourd'hui 100% bio et local.





Eddie Jacquemart

**Conseiller
municipal délégué**

Education populaire -
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur la délibération des subventions aux associations agissant dans le domaine du logement et de l'habitat

Les élu·es communistes voteront pour cette délibération.

En effet **la crise du logement est à son apogée dans notre pays, tous les signaux sont au rouge, tous les acteurs tirent la sonnette d'alarme.** De la fédération du bâtiment, aux architectes, en passant bien sûr par l'Union sociale pour l'habitat et les acteurs associatifs. En effet rappelons quelques chiffres édifiants pour 2023 :

- 4,2 millions de mal ou pas logés
- 12 millions de personnes fragilisées
- 2,6 millions de demandeurs de logements sociaux
- à peine 82 000 logements HLM construits ou agréés en 2023
- 21 500 expulsions locatives connues

De plus, selon l'estimation de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) pour 2024, ce ne sont pas moins de cent quarante mille personnes menacées d'expulsion. Depuis la fin de la trêve hivernale il y a quelques jours, **nous devons redoubler de vigilance face à la flambée des mises à la rue,** encouragée par le mépris du gouvernement envers les foyers les plus précaires, qui criminalise la pauvreté au lieu de la combattre.

Derrière ces chiffres **il y a des familles entières qui souffrent et qui sont parfois au bord du désespoir.** Ces chiffres, quand on est élu·e progressiste, nous émeuvent et nous révoltent.

Ce n'est pas le cas du gouvernement d'Emmanuel Macron, et en premier lieu de son sinistre ministre délégué au logement, Monsieur Kasbarian. En effet cette équipe gouvernementale et sa majorité souvent soutenue par les élus nationaux de droite et d'extrême droite, continuent de croire aux dogmes du libéralisme. En matière de logement ils continuent de penser que le "marché" va répondre naturellement à la crise du logement. **Ils refusent délibérément d'avouer leur constat d'échec depuis 2017.** Au lieu de cela ils continuent la chasse "aux pauvres" en modifiant les règles de protection des locataires en impayés de loyer (loi Kasbarian-Berger de 2023), en reculant sur les diagnostics énergiques pour les logements de petites surfaces, faisant ainsi la part belle aux marchands de sommeil et assignant à résidence dans des épaves thermiques des millions de locataires.

Alors oui mes cher·es collègues, pour les élu·es communistes il est important de **soutenir les acteurs associatifs** qui continuent malgré la tempête de se battre au quotidien pour aider et sauver parfois les habitants du pire destin et des mauvaises conditions de vie que leur impose ce gouvernement.

Nous nous félicitons que la ville de Lille soutienne ces acteurs.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Intervention sur la motion “Déficits publics : les collectivités locales ne veulent pas payer la mauvaise gestion de l’Etat ! ” – 1/2

Permettez-moi un petit retour en arrière pour montrer que **tarir les ressources permet d’hurler au déficit abyssal** et que cette politique n’a rien de ponctuel mais s’inscrit dans une implacable logique, celle à laquelle adhère celui qui, dans les gares, croise “des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien”.

Début du premier quinquennat, le CICE, si coûteux et si peu créateur d’emplois, est conforté : près de 20 milliards d’euros en moyenne chaque année.

Le 12 octobre 2017, suppression de l’ISF, immense cadeau fait au secteur de la finance et de l’assurance et aux plus riches dont les patrimoines sont composés, tout en haut de la pyramide, à plus de 90% de ces produits financiers.

2018, instauration de la *flat tax* qui fait que le plus modeste des salariés est ponctionné à hauteur de 14% en impôt sur le revenu, sur chaque euro de salaire reçu tandis que le plus riche des actionnaires, sur chaque euro de ses dividendes perçus, ne l’est qu’à hauteur de 12,8 %.

2018 aussi, entrée en lice des cabinets de conseil privés, sollicités en lieu et place de la Haute Fonction Publique. Sur les années 2018 à 2021 étudiées par la commission sénatoriale, c’est quelques 2 milliards 376 millions qui leur ont été consacrés.

2018 encore, suppression de l’*exit tax*, dispositif contre l’évasion fiscale, nouveau cadeau, estimé au départ à 800 millions d’euros selon le Conseil des prélèvements obligatoires et, en cours de route, à 6 milliards selon le responsable de la direction fiscale à Bercy. La fourchette est large mais les faits sont là.

C’est bien avec de telles orientations que l’État s’est privé, au fil des années, “d’un pognon de dingue” et non pas à travers le versement de prestations. **Assécher les finances publiques pour le grand bénéfice de quelques privilégiés** est plus qu’une marque de fabrique de ce gouvernement et de ceux qui l’ont précédé récemment.

La diminution des recettes liées aux cotisations sociales participe de ce tarissement, en 2022, le montant total des allègements de cotisations s’est élevé à 73,6 milliards d’euros, en hausse de 13,1 %. Cet allègement est estimé à 75 milliards pour 2023. **Alors forcément, tandis que la pauvreté et la précarité s’étendent, les profits s’envolent et le déficit devient incontrôlable.**

Pour 2023, la rémunération des actionnaires, cash plus rachat d’actions, c’est 97,2 milliards.

Dans son numéro spécial des “Fortunes de France 2023”, le magazine *Challenges* indique que “le montant cumulé des patrimoines privés recensés des 500 plus grosses fortunes de France atteint désormais 1170 milliards d’euros, soit 45% du PIB, du jamais vu”.

Quant aux réflexions développées en commission par les représentants de la majorité présidentielle sur le fait que l’argent magique n’existe pas justifiant, de fait, la stigmatisation des publics les plus vulnérables comme les prestataires du RSA, elles rappellent les discours tenus au moment de la diminution de l’APL, de la suppression du régime étudiant de sécurité sociale, de l’augmentation de la CSG pour les retraités et de la CASA qui concerne également les pré retraités et les pensions d’invalidité.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur la motion “Déficits publics : les collectivités locales ne veulent pas payer la mauvaise gestion de l’Etat ! ” – 2/2

Mon propos n’est pas un réquisitoire mais une présentation factuelle des choix politiques opérés d’un Président qui n’a eu de cesse de priver les services publics, les collectivités, l’État et les français les plus vulnérables de ressources.

La conclusion semble claire : **ce gouvernement ne subit pas le déficit, il le creuse résolument.**

Comme disait Nicolas Sarkozy le 7 juin 2017 au Canard Enchaîné, “avec l’âge, je suis devenu modeste, Macron, c’est moi en mieux”. Hommage du Président des riches au Président des ultra riches.

Pour toutes ces raisons, les élu·es communistes voteront donc cette motion.

